

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15175022

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07-12-2015

TRIBUNAL DE COMMERCE

TOURNAI

Greffier du Tribunal

AL

N° d'entreprise : 0458.207.214

Dénomination

(en entier) : **MANASOC**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : DREVE GUSTAVE FACHE 5 - 7700 LUINGNE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission et nomination de gérants**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2015

.....

3. L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité donne décharge aux gérants de leur mandat exercé au cours de l'exercice écoulé.

4. L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité, décide de démissionner la SPRL Carol Cottegnien Management de son mandat de gérante avec effet au 29 septembre 2014 suite à la liquidation de celle-ci.

5. L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité, décide de nommer en tant que nouveau gérant Monsieur Carol Cottegnien, belge, né le 29/06/1953 à Courtrai et domicilié à 26 Avenue des Archers à 7700 Mouscron avec effet au 30 septembre 2014 et pour une durée illimitée.

La séance est levée à 18 heures 50.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Carol Cottegnien
Gérant

SPRL GDC
représentée par Sylvie Colosimo
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature